VILLE DE NICE

DIRECTION DES SPORTS

ATTESTATION SPORTIVE

2026 - 2027

Je soussigné(e):……

Fonction :……

Nom du club :……

Atteste que l'enfant :

Nom :……

Prénom :……

Date de naissance :……

Est inscrit dans notre club pour la saison sportive **2026-2027**

Activité :……

Pour un montant de :……

Le **/ / 2026**

Signature et tampon du club obligatoires

INFORMATIONS

Pour avoir des informations sur le dispositif => **Nice.fr**

Critères pour bénéficier de l'aide sportive communale

L'enfant doit être licencié dans un club sportif niçois – habiter Nice – être âgé de 6 à 18 ans **(années 2008 à 2020)**

Une seule participation par enfant pour la saison **2026-2027**

Bénéficiaires du dispositif

1-Les bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire et/ou de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

Téléchargez l'attestation remplie par le club + le document ARS et/ou le document AEEH

2-Pour les autres bénéficiaires n'ayant pas l'ARS ou l'AEEH mais résidant à Nice

Téléchargez l'attestation remplie par le club + un justificatif de domicile sur Nice de moins de 6 mois*

*facture d'électricité, de téléphone, courrier assurance-mutuelle-loyer-CPAM, avis d'imposition 2026

3-Pour tous les bénéficiaires

Renseignez votre RIB complet (Relevé d'Identité Bancaire)

=> Sur le site : **aide-licence-sportive.nice.fr**

Inscription

Elle s'effectue uniquement sur **INTERNET** jusqu'au 31 décembre 2026 (clôture du dispositif)

Aide financière

Elle sera versée directement aux bénéficiaires **par virement bancaire**

Les inscriptions aux CAL - ANIMANICE - FORUM NICE NORD – ESPACE MAGNAN ne sont pas acceptées pour obtenir l'aide sportive communale